



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2023 au 31/07/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2590 2318740000769				
22/05/2023	AUTRES APP. LPP (AAR)	46,74	46,74	60 %	28,04
12/06/2023	AUTRES APP. LPP (AAR)	15,58	15,58	60 %	9,35
	réglé le 07/07/2023 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 37,39 euro(s)				
	maladie réf 2220 2320510002765				
17/07/2023	ACTE BIOLOGIE (B 42.0 + PC) participation forfaitaire à retenir (2 PFT)	10,92	10,92	60 %	6,55 -2,00
17/07/2023	PRELEVEMENT (TB 1.5 + PC)	3,78	3,78	60 %	2,27
	réglé le 25/07/2023 au destinataire CENTRE DE BIOLOGIE DU LR SERIGNAN : 8,82 euro(s)				